



**PRÉFET
DES HAUTS-DE-SEINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS**

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LEGALITÉ
Vol 2**

N° Spécial

26 Novembre 2020

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DCL du 26 Novembre 2020
Vol 2

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE	Page
DCL N°2020-269	23.11.2020	Arrêté constatant le dépôt d'une liste unique de candidats à l'élection des représentants des communes et des syndicats intercommunaux et mixtes de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI).	3
ANNEXE		Liste des candidats à l'élection de la commission départementale de coopération intercommunale proposée par l'association des maires des Hauts-de-Seine.	5



PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté DCL n°2020-269 du 23 novembre 2020 constatant le dépôt d'une liste unique de candidats à l'élection des représentants des communes et des syndicats intercommunaux et mixtes de la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI).

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

- VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article R 5211-23 ;
- VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Laurent HOTTIAUX en qualité de Préfet des Hauts-de-Seine (hors classe) ;
- VU le décret n° 2011-122 du 28 janvier 2011 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale de la coopération intercommunale ;
- VU l'arrêté DCL n° 2020-167 du 17 septembre 2020 constatant le nombre total de sièges de la commission départementale de la coopération intercommunale des Hauts-de-Seine en formation plénière et restreinte, ainsi que leur répartition entre les différentes catégories de collectivités territoriales.
- VU l'arrêté DCL n°2020-246 du 4 novembre 2020 portant organisation de l'élection des représentants des communes et des syndicats intercommunaux et mixtes de la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) ;
- VU la liste de candidats présentée par l'association départementale des maires des Hauts-de-Seine, déposée en préfecture le 18 novembre 2020 ;

CONSIDERANT qu'aucune autre candidature individuelle ou collective n'a été présentée,

SUR proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture des Hauts-de-Seine ;

ARRETE

Article 1^{er} :

Prend acte du dépôt en préfecture d'une liste unique déposée par l'association des maires du département des Hauts-de-Seine le 18 novembre 2020, annexée au présent arrêté.

Article 2 :

Déclare ladite liste conforme aux articles R5211-20, R5211-21 et R5211-23 II du code général des collectivités territoriales.

Article 3 :

Déclare qu'il ne sera pas procédé à l'élection des représentants des différents collèges des maires, des syndicats intercommunaux et mixtes de la commission départementale de la coopération intercommunale.

Article 4 :

Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture des Hauts-de-Seine est chargé d'assurer l'exécution des dispositions du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans les Hauts-de-Seine, affiché à la préfecture ainsi que dans les sous-préfectures.

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
La Secrétaire générale adjointe,


Virginie GUERIN-ROBINET

Liste des candidats à l'élection de la commission départementale de coopération intercommunale proposée par l'association des maires des Hauts-de-Seine

AU TITRE DES REPRESENTANTS DES COMMUNES :

1^{er} collège :

Titulaires :

Madame Marie-Hélène AMIABLE	Maire de Bagneux
Monsieur Patrick DONATH	Maire de Bourg-la-Reine
Monsieur Carl SEGAUD	Maire de Châtenay-Malabry
Monsieur Laurent VASTEL	Maire de Fontenay-aux-Roses
Monsieur Jacques PERRIN	Maire de Plessis-Robinson
Madame Joëlle CECCALDI-RAYNAUD	Maire de Puteaux
Monsieur Eric BERDOATI	Maire de Saint-Cloud
Madame Véronique JACQUELINE	Maire de Vaucresson
Monsieur Pascal PELAIN	Maire de Villeneuve-la-Garenne

Suivants de liste :

Monsieur Yves REVILLON	Maire de Bois-Colombes
Madame Jacqueline BELHOMME	Maire de Malakoff
Monsieur Philippe LAURENT	Maire de Sceaux
Monsieur Bernard GAUDUCHEAU	Maire de Vanves
Madame Aline MARCILLAC	Maire de Ville-d'Avray

2^{ème} collège :

Titulaires :

Madame Christine LAVARDE	Conseillère municipale déléguée de Boulogne-Billancourt
Monsieur Pierre-Christophe BAGUET	Maire de Boulogne-Billancourt
Monsieur Patrick JARRY	Maire de Nanterre
Monsieur Manuel AESCHLIMANN	Maire d'Asnières-sur-Seine
Monsieur Patrick CHAIMOVITCH	Maire de Colombes
Monsieur Jacques KOSSOWSKI	Maire de Courbevoie
Monsieur Thibaut ACRIZ	Conseiller municipal délégué d'Asnières-sur-Seine

Suivants de liste :

Monsieur Gauthier MOUGIN	Adjoint au maire de Boulogne-Billancourt
Madame Zahra BOUDJEMAI	Adjoint au maire de Nanterre
Monsieur André MANCIPOZ	Adjoint au maire d'Asnières-sur-Seine
Madame Marie-Pierre LIMOGE	Adjoint au maire de Courbevoie

3^{ème} collège :

Titulaires :

Monsieur Jean-Yves SENANT	Maire d'Antony
Monsieur Patrice LECLERC	Maire de Gennevilliers
Monsieur Rémi MUZEAU	Maire de Clichy-la-Garenne
Monsieur Denis LARGHERO	Maire de Meudon
Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN	Maire de Neuilly-sur-Seine
Monsieur Patrick OLLIER	Maire de Rueil-Malmaison
Monsieur André SANTINI	Maire d'Issy-les-Moulineaux

Suivants de liste :

Monsieur Jean-Didier BERGER	Maire de Clamart
Monsieur Etienne LENGEREAU	Maire de Montrouge
Madame Agnès POTTIER-DUMAS	Maire de Levallois-Perret
Monsieur Guillaume BOUDY	Maire de Suresnes

**AU TITRE DES REPRESENTANTS DES SYNDICATS MIXTES ET
DES SYNDICATS DE COMMUNES :**

Titulaires :

Monsieur Grégoire de LA RONCIERE	Président du Syndicat intercommunal pour l'équipement sanitaire et social de Sèvres, Chaville et Ville-d'Avray
Monsieur Philippe JUVIN	Président du Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers (SENEO)

Suivants de liste :

Monsieur Emmanuel FELTESSE	Président du Syndicat intercommunal à vocation unique de Garches/Marnes-la-Coquette
----------------------------	---

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>